

SYNDICAT NATIONAL DU JEU VIDEO

FRANCE'S NATIONAL VIDEO GAME ORGANIZATION

WWW.SNJV.ORG

LETTRE D'INFORMATION N°1 — JUILLET 2008

Chers adhérents,

C'est à l'unanimité que les acteurs du jeu vidéo français présents à la dernière AG ont décidé la transformation de notre organisation en un syndicat professionnel. Tenue en trois dates différentes à Paris, Bordeaux puis Lyon, ces réunions nous ont permis de discuter longuement et de vous présenter plus avant les différentes missions que nous nous sommes fixées pour les trois prochaines années.

Les plus importantes sont détaillées dans le document ci-joint.

Le syndicat devra être doté d'un budget annuel de fonctionnement d'au moins 90 000 € la première année nous permettant, entre autres, de recruter un délégué général capable de mettre en œuvre les différents chantiers engagés en vue d'une meilleure connaissance, d'un meilleur développement, d'une meilleure représentation, et d'une meilleure défense de la profession et des métiers du jeu vidéo.

Pour ce faire, nous avons arrêté une nouvelle grille de cotisations détaillée dans le bulletin d'adhésion joint à la présente.

Comme indiqué dans la convocation et lors de l'AG, nous vous demandons de nous retourner ces bulletins d'adhésion avec votre règlement. Votre chèque ne sera encaissé qu'après décompte effectué par le Trésorier de toutes les adhésions reçues et décision du conseil d'administration validant que le budget 2008/2009 peut être tenu avec ces fonds initiaux. Cette décision devrait intervenir à la fin septembre 2008.

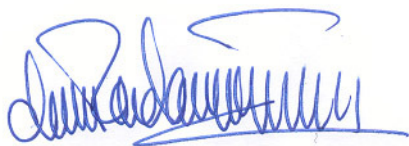
Pour le cas où le niveau de cotisation n'était pas suffisant, les chèques vous seraient renvoyés et une Assemblée Générale serait immédiatement convoquée. Je ne vous cache pas que dans ce cas, la poursuite même des activités du syndicat serait remise en cause.

Un prompt retour de vos bulletins et de vos chèques est donc très important !

Le site Internet¹ du SNJV a été mis à jour et, si vous ne les avez pas encore vu, vous y trouverez la composition du nouveau Conseil d'Administration ainsi que les nouveaux statuts. Je suis très honoré d'avoir été élu Président du SNJV jusqu'au 30 juin 2009. Avec le bureau, je m'attache à poursuivre le travail engagé depuis 2002 dont nous savons maintenant tous qu'il est porteur de résultats.

Je compte sur votre soutien. Excellentes vacances aux « aoûtiniens », et bonne reprise à tous !

Bien cordialement.



Président

¹ *Que les plus créatifs d'entre vous se rassurent, créer un logo, une charte graphique et un vrai site Internet fait évidemment partie des priorités 2008 !*